



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence  
DM/CP/ND 67-16  
Mandature 2010 – 2015  
Bureau 2010-2015/2016/44

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2016-44  
EXTRAIT DES RESOLUTIONS DU BUREAU DU 24 MARS 2016**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mercredi 24 mars 2016 à 17h00 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

**II – VIE INSTITUTIONNELLE**

**POINTS SOUMIS AU VOTE**

**Point n°3 : Proposition du vote de la Convention cadre pour la mise en œuvre d'un partenariat de plan de déplacements inter entreprises (PDIE) avec la Métropole Rouen Normandie.**

*Documents de travail transmis préalablement :*

- Convention PDIE (document n°3).

*Intervention en séance :*

- Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire Générale de la CMA 76

*Résolution 2010-2015 /2016-44 B.252 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE SIGNER UNE CONVENTION CADRE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT DE PLAN DE DEPLACEMENT INTER ENTREPRISES (PDIE) AVEC LA METROPOLE NORMANDIE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**I – BUDGET ET GRANDS PROJETS**

**POINTS SOUMIS AU VOTE**

**Point n° 1 : Arrêté du projet des budgets Rectificatifs n°1 2016 de la CMA 76 et de trois CFA pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'AG convoquée à cet effet.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition des budgets rectificatif n°1 2016 présentement soumis.**

*Document(s) de travail transmis préalablement :*

- Budget rectificatif n°1 de l'exercice 2016 (Document n°1).

*Intervention(s) en séance :*

- Présentation par le Directeur du service comptabilité finances (Guillaume MARAIS).

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.253 :

**VOTE :**

**L'ARRETE DU PROJET DES BUDGETS RECTIFICATIFS N°1 2016 DE LA CMA 76 ET DE TROIS CFA POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

**LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA PROPOSITION DES BUDGETS PRESENTEMENT SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.254 :

**VOTE :**

**LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.255 :

**VOTE :**

**MODE DE JUSTIFICATION DU DROIT ADDITIONNEL DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE DEPASSEMENT REGIONALE.**

**REPARTITION ET AFFECTATION DES DEMANDES DE DROIT ADDITIONNEL JUSTIFIANT LES 394 738 € DE DROIT ADDITIONNEL SUPPLEMENTAIRE (TAUX DE 90%), A 163 191 € SUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS ET 231 546 € SUR DES PROJETS DE FONCTIONNEMENT POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET MISE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**Point n°2 : arrêté et vote du mandat au Président de la CMA 76 pour la Construction du Campus Havrais de l'Université régionale des métiers de l'artisanat.**

**Proposition de confier au Président de la CMA 76 en sa qualité de représentant légal de la CMA 76, un mandat aux fins de contractualisation pour l'étude de programmation, l'exploration des pistes pour la cession, et la négociation financière attenante au projet avec tout partenaire financier et plus particulièrement le Conseil Régional de Normandie.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la plus prochaine assemblée générale l'ensemble de ces propositions.**

*Documents de travail transmis préalablement :*

- *Construction du campus Havrais de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat (document n°2).*

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire Générale de la CMA 76*

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.256 :

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR LA CONSTRUCTION DU CAMPUS HAVRAIS DE L'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS DE L'ARTISANAT ESTT APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**LA PROPOSITION DE CONFIER AU PRESIDENT DE LA CMA76 EN SA QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, UN MANDAT AUX FINS DE CONTRACTUALISATION POUR L'ETUDE DE PROMGRAMMATION, L'EXPLORATION DES PISTES POUR LA CESSION, ET LA NEGOCIATION FINANCIERE ATTENANTE AU PROJET AVEC TOUT PARTENAIRE FINANCIER ET PLUS PARTICULIEREMENT LE CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**LA PROPOSITION D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS PRECEDENTES EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

M.MARAIS quitte la séance.

**Préliminaire : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 24/02/16.**

Le Président MOULARD dit que plusieurs modifications ont été demandées. L'approbation du Procès Verbal devra donc être reportée.

**Point n° 4 : Proposition de donner mandat au Président de la CMA 76 pour signer une transaction dans le cadre du litige avec M. AUBERT.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la plus prochaine assemblée générale l'ensemble de cette proposition.**

*Intervention en séance :*

*Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE*

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.257 :

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE DONNER MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR SIGNER UNE TRANSACTION DANS LE CADRE DU LITIGE AVEC M. AUBERT, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

**LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**Point n° 5 : Election d'un 4<sup>ème</sup> secrétaire adjoint et membre du bureau de la CMA76, suite à la démission de M. LOUVET.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale l'élection d'un secrétaire, membre du bureau de la CMA76, suite à la démission de M. Louvet.**

**Modifications du tableau des représentations suite à la démission de M LOUVET.**

**Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la modification du tableau des représentations suite à la démission de M. LOUVET.**

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

*Documents de travail transmis préalablement :*

- *Article 19 du Code de l'artisanat (document n°4).*

*Résolution 2012-2015 /2016-44 B.258 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION D'ELIR UN QUATRIEME SECRETAIRE ADJOINT MEMBRE DU BUREAU DE LA CMA 76 SUITE A LA DEMISSION DE M. LOUVET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA PROPOSITION D'ELIR UN QUATRIEME SECRETAIRE ADJOINT MEMBRE DU BUREAU DE LA CMA 76 SUITE A LA DEMISSION DE M. LOUVET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

*Résolution 2012-2015 /2016-44 B.259 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU TABLEAU DES REPRESENTATIONS SUITE A LA DEMISSION DE M. LOUVET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MODIFICATION DU TABLEAU DES REPRESENTATIONS SUITE A LA DEMISSION DE M. LOUVET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**Point n° 6 : Proposition du vote de la Convention de partenariat « Les entrepreneuriales ».**

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

*Documents de travail transmis préalablement :*

- *Document de synthèse « les entrepreneuriales » (document n°5)*

*Résolution 2012-2015 /2016-44 B.260 :*

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DU VOTE DE LA CONVENTION ENTREPRENEURIALES ET LE VERSEMENT D'UNE COTISATION DE 1000 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.**

**Point n° 7 : Proposition de mise en place d'un soutien financier à la Fédération de la boulangerie pour l'organisation du concours des Meilleurs jeunes Boulangers de France**

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

Résolution 2012-2015 /2016-44 B.261 :

**VOTE :**

**LA PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UN SOUTIEN FINANCIER A LA FEDERATION DE BOULANGERIE POUR L'ORGANISATION DU CONCOURS DES MEILLEURS JEUNES BOULANGERS DE FRANCE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU, AVEC MANDAT DONNE AU PRESIDENT POUR EN DETERMINER LE JUSTE MONTANT EN FONCTION DES CONTREPARTIES.**

<b>POINTS D'INFORMATIONS</b>
------------------------------

<b>Point n° 8 : Proposition d'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de la CMA 76 du 20/04/16.</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

<b>Point n° 9 : Partenariat Chine, retour sur les journées du 14 et 15 mars et présentation du mémorandum des cuisiniers de Chine.</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Intervention en séance :*

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

*Document de travail transmis préalablement :*

- *Mémorandum d'accord de coopération (document n° 6)*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h30.*



**Dominique MOULARD,  
Président de la CMA 76.**

---